



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association de communes
Police Région Morges

DATE : Morges, le 8 novembre 2016/ple

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

**mardi 29 novembre 2016, à 20h00,
à la Salle du Conseil communal Aula,
rue des Voiles du Léman 4, 1028 Préverenges.**

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2016.
4. Préavis du Comité de direction
 - N° 07/11.2016 - Demande d'un crédit de CHF 120'000.00 pour l'achat d'un véhicule d'intervention et d'un véhicule de transport et commandement ;
 - N° 08/11.2016 - - Demande d'un crédit de CHF 400'000.00 pour le remplacement des trois installations de surveillance automatique du trafic au carrefour des avenues des Pâquis et de Peyrolaz.
5. Rapports des commissions
 - Rapport N° 05/09.2016 - Indemnités des délégués et de la secrétaire du Conseil intercommunal ainsi que des membres du Comité de direction ;
 - Rapport N° 06/09.2016 - Demandes d'autorisations générales : de plaider, d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 20'000.00 par cas ;
 - Rapport N° 07/11.2016 - Demande d'un crédit de CHF 120'000.00 pour l'achat d'un véhicule d'intervention et d'un véhicule de transport et de commandement ;

- Rapport N° 08/11.2016 - Demande d'un crédit de CHF 400'000.00 pour le remplacement des trois installations de surveillance automatique du trafic au carrefour des avenues des Pâquis et de Peyrolaz.

6. Communications du Bureau.

7. Communications du Comité de direction.

8. Réponses du Comité de direction aux questions en suspens.

9. Questions, vœux et divers.

Pour information :

- ⇒ Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant début de la séance, auprès du Président ou de la secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.
- ⇒ **La séance du mardi 4 avril 2017 se déroulera au Forum, rue des Voiles du Léman 4, 1028 Préverenges.**

le président

la secrétaire

Hervé Nusbaumer

Claude de Titta